

Zoom sur...

La protection du quartier des cabanes de Pérois



Le quartier du port de Pérois abrite **92 habitations** particulièrement vulnérables aux inondations par débordement de l'étang de l'Or. Le PAPI prévoit de les protéger contre la montée de l'étang par la création d'un muret en palplanches le long du sentier littoral, à l'image de ce qui a été réalisé il y a quelques années du côté de Port Carême.

La Métropole de Montpellier est maître d'ouvrage de cette opération. La phase conception est en cours. Le tracé de la digue a été validé mi 2022. Les dossiers réglementaires seront déposés début 2023 auprès de l'Etat pour instruction. Après enquête publique et autorisation, un démarrage des travaux est attendu courant 2024.

Budget entre 2 et 3 M€ HT



Photomontage du système de protection des Cabanes de Pérois © EGIS eau

Les partenaires financiers du PAPI



L'Etat



L'Europe



La Région Occitanie



Le Département de l'Hérault



En bref...

Entretien des cours d'eau

En octobre 2021, le Préfet de l'Hérault a déclaré d'intérêt général (DIG) la mise en œuvre des plans de gestion des cours d'eau du bassin de l'Or. Cet arrêté permet d'intervenir, après élaboration d'une convention de passage avec les propriétaires riverains des cours d'eau, sur les 4.657 parcelles concernées, pour entretenir la végétation des berges. En 2021 : 48 km de cours d'eau ont été entretenus par le SYMBO, pour un montant de 150.000 €.

Suivi du PAPI / Bilan à mi-parcours

Les comités technique et de pilotage du PAPI se réunissent annuellement pour faire le point et débattre sur l'avancement des actions. L'année 2022 a marqué la bascule dans la seconde moitié de la programmation du PAPI Or 2019-2024. Fin 2021, à mi-parcours et malgré la crise sanitaire liée au COVID-19 :

- 73% des actions prévues avaient démarré,
- 69% du montant prévisionnel, était engagé.

La sécurisation de la digue de la Balaurie à Mauquo



La digue de la Balaurie protège les **220 habitations** du quartier Léo Lagrange en aval de la route départementale RD189. C'est un ouvrage classé par l'Etat au titre de son rôle de sécurité publique et géré par l'Agglomération du Pays de l'Or qui en est propriétaire.

Afin d'éviter le risque de débordements en cas de crue importante pouvant déverser sur la RD189 et s'écouler vers les habitations, Pays de l'Or Agglomération a engagé des études de conception d'un aménagement de protection le long de la route départementale à hauteur du stade. Plusieurs variantes ont été étudiées et sont en cours de validation locale. Le dépôt des dossiers réglementaires, préalables aux travaux, est prévu courant 2023. Ces travaux permettront de sécuriser le système d'endiguement et d'améliorer ainsi la protection des **630 personnes** résidant derrière la digue.

Budget 215 000 € HT

La réalisation et la duplication de la lettre d'information du PAPI OR sont cofinancées par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Occitanie Pyrénées-Méditerranée avec le FEDER.



Symbo



Le bassin de l'Or, un territoire vulnérable aux inondations



Le PAPI OR 2019-2024



PAPI OR Programme d'Actions de Prévention des Inondations
La lettre d'information N° 1 - Décembre 2022



Édito

Nous voilà à mi-parcours !

Engagé depuis 2019, le PAPI OR est désormais à mi-chemin de ses 6 années de programmation (2019-2024). La grande majorité des 40 actions qui le composent (73%) ont été engagées, initiées ou terminées, ce qui immanquablement a permis de renforcer la dynamique enclenchée sur le territoire du bassin de l'Or depuis le PAPI d'intention.

Une étape majeure a été franchie fin 2021 avec le lancement du dispositif « OR ALABRI » qui permet désormais à tous les habitants du bassin de l'Or qui sont touchés par les inondations, de bénéficier d'un diagnostic gratuit de son habitation ainsi que de l'accompagnement et du financement des travaux de protection préconisés jusqu'à 100% !

Le début d'année 2022 a été marqué par la demande d'un avenant au PAPI Or. Ce dernier a été validé par l'Etat et ses partenaires, et va permettre notamment de renforcer la dynamique enclenchée pour la sensibilisation des scolaires au risque inondation en doublant le nombre d'animations dans les écoles du bassin versant. Cet avenant permettra également d'améliorer la protection des personnes et des biens vis-à-vis du risque inondation en renforçant le dispositif OR ALABRI.

Autant d'éléments sur lesquels je vous propose de revenir dans cette lettre d'information, parmi les 40 actions et les 19 M€ engagés par les différents maîtres d'ouvrages et partenaires, pour contribuer à protéger notre territoire vis-à-vis du risque inondation.

Bonne lecture !

Patricia MOULLIN-TRAFFORT
Présidente du Symbo

Symbo, 130 Chemin des Merles - 34400 LUNEL
Tél. 04 67 22 22 70 - secretariat@symbo.fr
www.etang-de-l-or.com / Facebook : @Symbo

Directrice de la publication : P. Moullin-Traffort - Rédaction : C. Orth & F. Imbert - Mise en page : E. Le Pommelet - Impression : IMP'ACT Imprimerie

Les 7 axes du PAPI



Axe 1 : Amélioration de la connaissance



Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations



Axe 3 : Alerte et gestion de crise



Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme



Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



Axe 6 : Ralentissement des écoulements



Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Le point sur quelques actions du PAPI OR

Parmi les 40 actions du programme



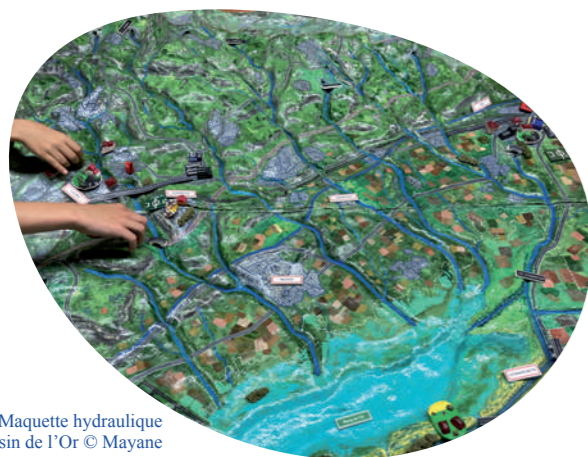
Sensibilisation scolaire [Symbo]

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Symbo propose aux écoles du bassin de l'Or de bénéficier d'une journée de sensibilisation au risque inondation.

Une journée type est constituée d'explications en classe, puis sur le terrain pour trouver le chemin de l'eau depuis la cour de l'école jusqu'au cours d'eau. Elle est ponctuée par l'animation d'une maquette hydraulique du bassin-versant qui permet aux élèves de visualiser la notion de bassin-versant et des risques d'urbaniser en zone inondable.

La dernière année scolaire 2021/2022 a permis de doubler le nombre d'animations, en lien avec une demande croissante du territoire, pour arriver à près de 40 animations sur 20 communes différentes ! Ce sont ainsi plus de **1000 nouveaux élèves qui ont été sensibilisés cette année**, et désormais **plus de 2800 depuis le début de l'opération**.

Budget : 35 000 € TTC / an



Maquette hydraulique du Bassin de l'Or © Mayane



Animation scolaire à Maugeio © Mayane



Pose de repères de crue [Symbo]

Le Symbo continue son travail en partenariat avec les communes du territoire pour implanter les 86 repères de crue fabriqués dans le cadre du 1er PAPI Or, pour répondre à une obligation des maires afin de maintenir la mémoire du risque inondation. Aujourd'hui, ce sont près de 80% des «macarons» qui sont désormais posés. Autant que possible, le Symbo cherche à réaliser cette pose par des enfants du territoire, lors d'une journée de sensibilisation scolaire sur la thématique. En 2022 ce sont les élèves des écoles de Teyran, Mudaison et Lunel qui ont pu finaliser la pose de leurs propres mains !

Budget : Fabrication & pose : 15 000 € TTC



Pose des repères de crues par les écoliers de Mudaison © Symbo



Le programme « OR ALABRI » pour protéger son bien des inondations [Symbo]



Fin 2021 a été lancé le dispositif « OR ALABRI ». Il permet aux habitants du bassin de l'Or de connaître l'exposition de leur habitation aux inondations, de mettre en place des solutions adaptées pour empêcher l'eau d'entrer dans le logement, et d'acquiescer les bons réflexes à adopter « Avant, Pendant et Après » une inondation.

Cette démarche prend la forme d'un **DIAGNOSTIC** du logement qui est :



Gratuit



Personnalisé



Confidentiel

& sur la base du volontariat

Grâce au PAPI, ce diagnostic est entièrement pris en charge, par le Symbo et ses partenaires financiers. Les travaux préconisés sont **SANS ENGAGEMENT** et **SUBVENTIONNABLES** à hauteur de 80 à 100% de leur coût !

Pour cela, le Symbo a missionné le bureau d'études MAYANE pour réaliser les diagnostics, avec l'appui d'un géomètre-expert, et pour accompagner les particuliers qui le souhaitent jusqu'à la réalisation des travaux préconisés.

L'ensemble des communes du Bassin de l'Or est éligible, alors n'hésitez pas, pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :

@ inondation@oralabri.fr

☎ 07.67.70.63.48.

💻 www.oralabri.fr



©Cécile Rousse

En chiffres : Où en est la démarche ?



11 réunions publiques réalisées



1125 courriers d'invitation envoyés



150 prises de contacts



70 diagnostics, réalisés



1 M€ HT de Budget global (diagnostics & travaux)



Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Les études préalables aux travaux avancent !

L'axe 7 du PAPI prévoit d'importants travaux collectifs de protection des lieux habités par la création ou la sécurisation d'aménagements hydrauliques (digues, ponts, ...); parmi eux :



Création d'une digue de protection à Lansargues : Pays de l'Or Agglomération a engagé les études de conception d'un **ouvrage de protection des 80 habitations** situées le long de la Viredonne, en rive gauche entre le pont submersible de la route de Mudaison et celui de la RD24. Cet aménagement pourrait prendre la forme d'une digue ou d'un muret sur 500 m de long.



Lunel-Viel & St Nazaire-de-Pézan (Dardaillons) : Le Symbo a engagé les études de maîtrise d'œuvre pour sécuriser et conforter les digues existantes le long du Dardaillon-Ouest à Lunel Viel et du Dardaillon à Saint Nazaire de Pézan. Ces digues classées au titre de la sécurité publique et gérées par le Symbo par délégation de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, doivent faire l'objet d'aménagements afin d'améliorer la **protection de 90 habitations** situées derrière ces ouvrages.

Budget : respectivement 575 000 € et 1, 25 M€ HT